

ABONNEMENTS

\$1.00 par an.—0.50 par semestre, nécessairement d'avance.

PUBLIE LE JEUDI PAR LA CIE. D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE PROPRIÉTAIRE.

L. LAVERGNE, Gérant. J. E. PERRAULT, Rédacteur

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

33me ANNÉE

ARTHABASKAVILLE, VENDERDI, 15 SEPTEMBRE 1895

No. 39

FEUILLETON DU 15 SEPT 1895.

LE SECRET DE LA VIEILLE DEMOISELLE

—Je ne suis pas née Helliwig! n'oublie pas cela, mon fils, s'écria-t-elle d'un air de triomphe...

—D's privations! quand tu as un fils en état de te soutenir? Mère, ne sais-tu pas que ma profession me rapporte plus qu'il n'en faut pour te faire une vieillisse hür-use, exempte de tout souci comme de toute privation?

Merci, mon fils..... répondit froidement Mme Helliwig. Je préfère vivre de mes rentes, et dépendre seulement de moi...

—Eh bien! ma mère, dit Jean Helliwig, peux-tu encore conserver la conviction sur laquelle repose la paix de ta conscience? Es-tu toujours certaine que notre vieille tante a écrit un roman dans une intention malveillante, ou bien qu'elle a agi sous l'empire des hallucinations qui hantaient son cerveau détraqué?

—Je sais seulement que cette personne... et Mme Helliwig désignait sa nièce en frémissant de colère... dépasse en fausseté, en imprudence, en légèreté et frivolité, tout ce que j'ai jamais aperçu ou connu ici-bas...

La jeune veuve oublia subitement le rôle de douloureuse repentance qu'elle avait adopté, et jeta un sauvage regard sur la "chère petite tante", qui venait, sans ménagement aucun, d'appeler l'attention sur l'un de ses côtés les plus faibles.

"Je ne veux pas te demander de m'expliquer, Adèle, comment tu pourrais concilier la pureté de l'innocence de tes sentiments, que tu avances en toutes circonstances, avec la possession d'un bijou volé, dont tu t'est fait une parure," dit le jeune médecin avec un calme apparent, démenti par l'orage qui grondait dans sa voix...

Elle aperçut le fondeur volume sur la table de sa tante, et tressaillit. Elle s'avança lentement avec l'attitude du repentir et toutes les marques extérieures de la contrition, s'approcha de son cousin et lui tendit une main, en couvrant avec l'autre son visage qui exprimait la honte et le regret...

"Pardonne-moi, Jean....." dit-elle avec un accent doux et suppliant. "Ah!... je me suis sentie si bouleversée que je n'ai plus su ce que je faisais et qu'il y aurait de l'injustice à me rendre responsable de mes actions.... Moi qui suis toujours si calme!..... qui puis toujours commander à mes sentiments, j'en suis encore à me demander comment j'ai pu me laisser emporter à une telle violence!..... C'est cette malheureuse histoire qui, en bonne justice, doit être accusée de tout ce qui s'est passé..... Songe un peu, Jean!... mon père bien-aimé est compromis par le contenu de ce dette horrible livre, et je voulais aussi l'épargner à tout prix la connaissance de ces révélations.... Je ne puis m'empêcher d'être persuadée que cette Caroline, en s'emparant de ce volume si... si désagréable pour nous, a voulu nous jouer un mauvais tour avant de quitter notre famille, et...

—Je t'engage fortement à ne pas continuer ces accusations calomnieuses!" s'écria Jean Helliwig avec une violence telle que la jeune veuve se tut éponantée..... "Au surplus," continua-t-il après quelques instants de silence en se tournant péniblement vers sa cousine: "Je consens à te pardonner, mais à une condition."

Elle le regarda d'un air interrogateur. "C'est que tu me diras," reprit-il, "et sans aucun détour, par quelle voie tu es parvenue à avoir connaissance de ce secret?"

La jeune femme garda le silence pendant quelques secondes; enfin elle se décida à parler avec un accent de soumission. "Durant la dernière maladie de mon père, qui, ainsi que tu le sais, entraînait un danger mortel, il m'ordonna de lui apporter quelques papiers contenus dans son secrétaire... puis de les détruire sous ses yeux; c'était-nt des parchemins et des documents appartenant à la famille Hirschsprung, gardés par lui, sans doute à titre de curiosités... L'approche et la crainte de la mort l'avaient-elles renda plus communicatif..... ou bien éprouva-t-il l'impérieux besoin de parler du passé et de cette affaire ignorée de tous? Je l'ignore mais le fait est qu'alors il me dit... et me confia..."

—Et te fit présent d'un certain bracelet, n'est-il pas vrai?" continua le professeur avec emportement. Elle baissa la tête affirmativement, en jetant sur cousin un long regard implorant l'aide et l'indulgence.

"Eh bien! ma mère," dit Jean Helliwig, "peux-tu encore conserver la conviction sur laquelle repose la paix de ta conscience? Es-tu toujours certaine que notre vieille tante a écrit un roman dans une intention malveillante, ou bien qu'elle a agi sous l'empire des hallucinations qui hantaient son cerveau détraqué?"

—Je sais seulement que cette personne... et Mme Helliwig désignait sa nièce en frémissant de colère... dépasse en fausseté, en imprudence, en légèreté et frivolité, tout ce que j'ai jamais aperçu ou connu ici-bas... C'est le démon de la vanité, et lui qui ne laisse aucun repos aux âmes dans lesquelles il s'installe, c'est ce démon qui l'a portée à se faire donner, à porter un bracelet rare et précieux, afin d'éblouir le monde, et de faire admirer, près du bracelet que l'on examine, le beau bras blanc qui en est orné!"

La jeune veuve oublia subitement le rôle de douloureuse repentance qu'elle avait adopté, et jeta un sauvage regard sur la "chère petite tante", qui venait, sans ménagement aucun, d'appeler l'attention sur l'un de ses côtés les plus faibles.

"Je ne veux pas te demander de m'expliquer, Adèle, comment tu pourrais concilier la pureté de l'innocence de tes sentiments, que tu avances en toutes circonstances, avec la possession d'un bijou volé, dont tu t'est fait une parure," dit le jeune médecin avec un calme apparent, démenti par l'orage qui grondait dans sa voix...

Elle aperçut le fondeur volume sur la table de sa tante, et tressaillit. Elle s'avança lentement avec l'attitude du repentir et toutes les marques extérieures de la contrition, s'approcha de son cousin et lui tendit une main, en couvrant avec l'autre son visage qui exprimait la honte et le regret...

"Pardonne-moi, Jean....." dit-elle avec un accent doux et suppliant. "Ah!... je me suis sentie si bouleversée que je n'ai plus su ce que je faisais et qu'il y aurait de l'injustice à me rendre responsable de mes actions.... Moi qui suis toujours si calme!..... qui puis toujours commander à mes sentiments, j'en suis encore à me demander comment j'ai pu me laisser emporter à une telle violence!..... C'est cette malheureuse histoire qui, en bonne justice, doit être accusée de tout ce qui s'est passé..... Songe un peu, Jean!... mon père bien-aimé est compromis par le contenu de ce dette horrible livre, et je voulais aussi l'épargner à tout prix la connaissance de ces révélations.... Je ne puis m'empêcher d'être persuadée que cette Caroline, en s'emparant de ce volume si... si désagréable pour nous, a voulu nous jouer un mauvais tour avant de quitter notre famille, et...

—Tu oses soutenir devant moi un projet aussi insensé? (A continuer)

détestait le évènements... "Tu n'as pas tout à fait tort; cependant les derniers termes que tu as employés sont trop violents... Cela a été une stupidité inconcevable, j'en conviens, mais qui n'autorisait nullement l'oubli de ce que tu dois à la position élevée qu'occupe ta cousine... La comparaison que tu as établie entre elle et une pauvre femme qui vole du pain était malséante, permets-moi de te le dire... Il y a une différence considérable entre l'action de détenir un bien qui n'a pas de propriétaire et celle de voler sciemment le pain qui appartient à autrui... Mais c'est encore une des abominables manies de notre époque empestée d'idées subversives, de vouloir toujours établir des comparaisons entre les individus de la classe la plus abjecte et les personnes qui appartiennent aux familles haut placées. Cela me mécontente beaucoup d'entendre de pareilles choses dites par toi... Il est tout aussi inconvenant de placer un fils tel que cette Caroline en regard d'une dame en possession de la position qu'occupe ta cousine... Une pareille donzelle recueillie par charité, n'est-elle pas..."

—Ma mère, je vous ai déclaré aujourd'hui même, au jardin, que je ne supporterais plus les attaques impardonnables que l'on dirige contre l'honneur de cette jeune fille, s'écria le jeune médecin, luttant à grand-peine contre la colère qui l'agitait.

"Oh! oh!... monsieur mon fils!... Ayez, s'il vous plaît, une attitude plus respectueuse et des paroles plus soumissives! Vous êtes devant votre mère!..." dit Mme Helliwig d'un ton impérieux, en levant le bras et attachant sur son fils un froid regard... "Il me semble que tu deviens décidément le chevalier de cette princesse errante; il ne me restera bientôt plus d'autre parti à prendre, sans doute, que de met te mon respect à ses pieds!"

—Tu y viendras en effet, ma mère," répondit le jeune médecin avec une extrême tranquillité, et en soutenant le regard de sa mère... "Tu ne pourras lui refuser, je ne dirai pas le respect, qui serait impardonnable à ton âge, mais l'estime et les égards, puisque... puisqu'elle deviendra ma femme."

Alors il se produisit un fait inconcevable... La vieille maison ne s'éroula pas, la terre ne s'en trouva pas pour engouffrer la petite ville de X... avec tous ses habitants, comme Mme Helliwig le crut tout d'abord lorsque la stupeur la cloua sur place et lui retira la parole... Elle regardait fixement son fils; il offrait l'image d'un homme irrévocablement déterminé à ne point se laisser ébranler par les pleurs, les convulsions, les supplications ou les emportements.

La jeune veuve sortit aussitôt de son quasi évanouissement, et tandis que sa tante, pétrifiée, restait silencieuse et immobile, elle fit entendre un rauque éclat de rire; son voile vapoureux glissa de la tête sur son cou, et les feuilles flétries de la rose rouge qu'elle avait négligemment portée dans ses cheveux quelques heures auparavant, tombèrent autour d'elle.

"Voilà!" s'écria-t-elle, "voilà le résultat de la sagesse inflexible que t'attribuais, ma tante!... Maintenant, que tu triomphes!... Qui donc t'avait priée, supplicie, adjuré, de marier à tout prix cette fille avant l'arrivée de Jean? Un instant secret m'avait avertie dès le premier regard jeté sur elle, qu'elle causerait le malheur de notre famille... Supporte maintenant la honte que tu t'es attirée pour avoir trop méprisé le danger que te sig'nalisait... Quant à moi, je vais partir de suite pour Bonn, afin de faire connaître à toutes les dames honorables de la ville l'origine de leur future compagne, et les fonctions que remplissait la personne qui l'on tentera d'introduire dans leur cercle chois."

Et le quitta la chambre et ferma la porte derrière elle. Pendant cette allocution Mme Helliwig était un peu revenue de son pénible étonnement; elle se redressa, et s'adressant avec hauteur à son fils, lui dit: "J'ai, sans nul doute, mal compris tes paroles, Jean?"

—Si tu le supposes réellement, je puis te répéter la communication que je viens de t'adresser," répondit froidement le jeune médecin; "je compte épouser Félicité d'Orlovsk."

—Tu oses soutenir devant moi un projet aussi insensé? (A continuer)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Pasieurs conseils généraux en France ont émis le vœu que le gouvernement procédât à la dissolution de l'Ordre des Jésuites et des autres congrégations non autorisées.

Hommes pratiques des Norvégiens! Leurs législateurs se proposent de statuer que les files ne sachant tricoter, coudre, laver ou cuisiner, n'auront pas le privilège de se marier. Les héritières mêmes ne seraient pas exemptées de ce statut.

Barcelona, Sept. 12. Plus de 12,000 propriétaires de manufacturiers ont refusé de payer les taxes nouvellement imposées. Grand nombre de propriétaires de terres vont suivre cet exemple.

Un anglais vient d'inventer un canon dont la portée est de quinze milles.

Londres, Sept. 12. C'est le commencement d'une nouvelle année juive. Ces jours derniers les cérémonies habituelles du commencement de l'année ont eu lieu. Dans beaucoup de synagogues, en Angleterre, des prières ont été dites pour l'acquisition de Dreyfus.

Sa Sainteté Léon XIII s'intéresse beaucoup à la guerre des Philippines. Il a exprimé ses desirs au révérend père Reamey, chapelain de l'Olympia.

Dans les termes les plus clairs, le Saint-Père dit qu'il désirait ardemment voir la paix rétablie entre les Etats-Unis et les naturels de ce pays. Il a ajouté qu'ils se proposaient d'ouvrir des négociations avec les Etats-Unis, dans l'intention de régler la position des catholiques aux Philippines.

C'est la guerre, que les Américains ont commencée dans un but humanitaire, di-ent ils, et s'efforcent pour délivrer les insulaires du joug des Espagnols, ils la continuent toujours, pillant, ruinant et brûlant tout ce qu'ils peuvent, commettant les crimes les plus horribles et massacrant tout le monde, hommes, femmes et enfants. Étrange manière de civiliser un peuple et de lui rendre la liberté.

Les ivrognes berlinois fêtent en ce moment, à grands verres, son anniversaire qui paraît leur être cher: le trois centième anniversaire de l'introduction du "schnaps" ou eau de vie de grain dans la capitale allemande.

Or, l'histoire de l'introduction de cette boisson est curieuse. La peste menaçait la population; un médecin, le docteur Werle, recommanda aux autorités de répandre parmi le peuple, pour combattre l'épidémie, une liqueur nouvelle qui n'était autre que le genièvre ("gin").

Et le remède devint, par son succès, pire que mal.

On évalue actuellement à 520 millions de boisseaux la récolte du blé aux Etats-Unis.

En Russie, la récolte sera de cent millions de minots moindre que l'année précédente.

Les Républicains et les socialistes, en Espagne, ont commencé une campagne en faveur de l'expulsion des ordres religieux.

L'exposition française de 1900 doit être une manifestation complète des œuvres humaines; elle ne s'en tiendra pas comme dans le passé, à la matérialité des objets dans ce que le travail produit de plus parfait; elle s'efforcera de dégager la philosophie des choses en donnant, à côté des faits, la place qui appartient à l'idée, aux abstractions, aux causes entitatives, dont l'étude offrira aux étudiants un enseignement d'une haute portée scientifique.

Rome, Sept. 12. On télégraphie de Rome que Mgr l'évêque Ricciardi, de Nardo, a reçu un paquet portant l'inscription: "Frais secs". Le prélat a remis ce paquet à la police. Lorsque le paquet a été ouvert il s'en est échappé huit vipères.

La ville de New-York vient de voter \$150,000 pour fêter l'arrivée de l'amiral Dewey en octobre. Le vainqueur de Manille aura

PETITE GAZETTE

On évalue à 600,000 le nombre de personnes qui, en Italie, gagnent leur vie en élevant des vers à soie. Cela vaut mieux que d'élever des vers pour les journaux, avec ces derniers on n'y gagne généralement rien ni d'un côté ni de l'autre.

Les recettes du Grand Tronc ont augmenté de \$129,554 dans la dernière semaine d'août. C'est là un signe de l'accroissement des affaires.

Le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter le salaire de ses officiers au Yukon, mais à la condition qu'ils cessent de s'occuper d'exploitation.

Il n'y a pas que dans la province de Québec que la récolte sera excellente. L'Ouest donnera aussi, cette année, un rendement considérable. Le blé surtout sera exceptionnellement bon, devant donner de 23 à 25 minots de l'acre. On calcule la récolte totale à 41,000,000 minots.

Grâce à la sage politique du gouverneur Laurier, notre commerce avec l'Angleterre a pris une remarquable expansion; nous avons dépassé les Etats-Unis dans les exportations du bois et des produits de la ferme.

La guerre aux Philippines coûte de dix à douze millions de dollars par mois.

Le gouvernement Laurier profite de la prospérité qui règne partout et des surplus que sa bonne administration a su créer pour entreprendre et compléter des travaux publics dont l'utilité est admise même par l'opposition, et le peuple ne saurait le blâmer si l'argent est dépensé honnêtement pour le plus grand bien du pays.

Du 1er janvier au 1 juillet dernier 76 nouvelles écoles ont été ouvertes dans les territoires du Nord-Ouest. Les instituteurs compétents sont rares, par-à-il.

L'on annonce que les déposants de la Banque du Peuple recevront en octobre la balance de ce qui leur est dû. Quant à la Banque Ville-Marie les déposants ne recevront guère plus de 25 pour cent.

D'après les rapports, Buffalo aurait reçu jusqu'à 30,000,000 minots de drain et 600,000 barils de farine de moins que durant la même période de l'année dernière.

C'est la politique large et entreprenante du gouvernement Laurier qui rapporte ses fruits. Le gouvernement n'a pas craint d'affecter de grosses sommes considérables au creusement des canaux et à l'amélioration de la route de St-Laurent, convaincu qu'une grande partie l'immense commerce de grains de l'Ost prendrait cette voie, la plus courte et la moins dispendieuse.

Le Canada est décidé à entrer et marche à grands pas dans la voie du progrès.

Les conservateurs du Nouveau-Brunswick ont tenu un piquet politique dans le comté de M. Blair, l'hon. M. Foster et M. Haz u. Fowier, Hetherington.

On annonce que le gouvernement fédéral enverra bientôt un commissaire à la Jamaïque pour y travailler à augmenter les relations commerciales avec le Canada.

Deux belles démonstrations politiques ont eu lieu en l'honneur du premier ministre de la province l'hon. M. Marchand, l'une à St-Michel, comté de Bellechasse, et l'autre dans le district de Montréal à l'île aux Noix, comté de St-Jean. En grande foule, on est allé acclamer l'habile et honnête chef qui a su rétablir l'équilibre dans nos finances nagnères délabrées. Nos principaux hommes politiques y ont porté la parole.

Il coûte si peu Pour 25c on obtient partout une bouteille de Saume Rhumal, ce remède indispensable pour tous.

DR J. H. VICNEAU



Médecin Vétérinaire TROIS-RIVIERES P. Q. Gradué et Médaille de l'Université Laval de Montréal

L'IMPERIALE Compagnie d'assurance Limitée CONTRE LE FLU DE LONDRE (Établie en 1803.)

CAPITAL SOUSCRIT.....\$6,000,000 CAPITAL PAYÉ.....1,500,000 FONDS INVESTIS D'AUDELÀ 8,000,000 Bureau à Montréal, 107 Rue St-Jacques. L. LAVERGNE, AGENT. Arthabaskaville.

A. OLPHE DAVELUY Marchand Général et Maître de Poste STE ANNE DU SAULT

A toujours en mains le plus grand assortiment de MARCHANDISES ET GROCERIES qu'il y ait dans le district. 7 février 1895.—1a.

J. A. HEBERT NOTAIRE, STANFOLD, P. Q.

Z. DUCHARME MARBRER VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Épitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée. 31 juillet, 1895.—1 a.

Meubles Meubles M. PAUL TOURIGNY Marchand de VICTORIAVILLE

À l'honneur d'informer ses nombreux praticiens et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son Département de Meubles MEUBLES DE SALON

Assortiment pour salle à dîner BUFFETS ETAGERES (Side-Boards) Sets pour chambres à coucher Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc. En raison de l'établissement d'une Manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont excessivement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros. Une visite est respectueusement sollicitée. 3 septembre 96.—1 a.

L. S. Caron & Cie Entrepreneurs Généraux NICOLET Successeur de la société Caron & Bergeron qui vient d'être dissoute.

MANUFACTURIERS de PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, TOURNAGE et DÉCOUPAGE Ouvrage de menuiserie de toutes sortes AMEUBLEMENT D'ÉGLISES, PLANS, DEVIS ET ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE.

PERRAULT & FRÈRE Propriétaires.

ANNONCES

1re insertion, la ligne.....20 centins Insertions subséquentes.....12 " Baptêmes, Mariages et Sépultures 25 " Grátis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seroit insérée comme annonces 10 centins la ligne. ZÉPH. NAULT, Imprimeur.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS. COTE & GIROUARD Avocats ARTHABASKAVILLE

Bâtisse voisine de L'Union des Cantons de l'Est. P. H. COTE, J. E. GIROUARD

J. S. DOUCET AVOCAT ARTHABASKAVILLE Bureau: près du palais de justice.

J. E. METHOT, AVOCAT ARTHABASKAVILLE Bureau: rue de l'Église.

J. C. NOEL AVOCAT BUREAU A INVERNESS

J. E. PERRAULT AVOCAT ARTHABASKAVILLE Bureau: Voisin du Bureau de Poste.

HECTOR GAUDET AVOCAT ARTHABASKAVILLE Bureau: Chez M. Z. Ducharme, notaire.

LAVERGNE & FAUCHER, NOTAIRES, Arthabaskaville.

C. A. GAUVREAU NOTAIRE Agent de la Cie. d'Assurance la "Queen" STANFOLD Janvier

FELIX CORMIER, L.L.B. NOTAIRE Commissaire de la C. S. D. A. Assurance: vie et feu. Secrétaire-Trésorier. WICKHAM OUEST, P. Q. 25 juin 1896.—1a.

F. X. LEMIEUX NOTAIRE ARTHABASKAVILLE Agent de Prêt et d'Assurance. Bureau de Girouard & Noël.

J. F. PARÉ NOTAIRE ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L. Médecin-Chirurgien Rue de l'Église, Arthabaskaville 9 août 94.—1 a.

A Vendre A STE-ANNE DU SAULT Une boutique de charbon de 26 x 40 à deux étages, bien liée en dedans et en dehors, bien située au centre du village de Ste-Anne, à proximité de la gare du chemin de fer L'Intercolonial. Test une place de beaucoup d'avvenir pour un bon charbon. Titres parfaits. Livraison immédiate. S'adresser au propriétaire A. DAVELUY, Ste-Anne du S. 14 octobre 1897.—2ms.

Hotel Grande Union VICTORIAVILLE. 3 septembre 96.—1 a.

L. S. Caron & Cie Entrepreneurs Généraux NICOLET Successeur de la société Caron & Bergeron qui vient d'être dissoute.

MANUFACTURIERS de PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, TOURNAGE et DÉCOUPAGE Ouvrage de menuiserie de toutes sortes AMEUBLEMENT D'ÉGLISES, PLANS, DEVIS ET ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE.

PERRAULT & FRÈRE Propriétaires.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

M. Lavergne, M. P., tiendra des assemblées publiques dans le comté de Drummond...

UNE INJUSTICE ! !

Le gouvernement a jugé bon de remplacer l'agent des Terres, M. Antoine Gagnon...

Le cœur émérite. N'oublions pas que Charles Dilke est lui-même, un es-rimeur des plus distingués.

A St-François de Beauce

La bénédiction du pont construit l'an dernier sur la rivière Chaudière, à St-François, a eu lieu dimanche...

Le pont, qui relie les deux moitiés du village, est une construction qui, au point de vue de l'architecture...

Comme on sait, il y a quelques années, la crue des eaux de la Chaudière emporta le pont de St-François.

A 2 1/2 hrs fut lieu la bénédiction immédiate après, il y eut présentation d'adresse, par le Dr Godbout...

Après la grand-messe, M. Bellehumeur, maire de St-Germain, a présenté ces messieurs à l'assemblée...

Les orateurs ont été bien accueillis, religieusement écoutés et souvent applaudis.

Après la grand-messe, M. Bellehumeur, maire de St-Germain, a présenté ces messieurs à l'assemblée...

Il nous a fait plaisir d'entendre M. Lavergne dire qu'il travaillait énergiquement à la mise en opération de la ligne du C. P. R.

Le même jour, à 3 hrs, P. M., M. Lavergne et M. Perrault ont parlé à St-Eugène, et le soir ils adressaient de nouveau la parole à St-Nazaire...

Il est assez intéressant de comparer le volume du commerce du Canada avec celui des Etats-Unis.

Les rapports officiels des Etats-Unis, pour l'année 1899, disent que les exportations de nos voisins ont été de \$1,924,000,000...

En ce qui regarde les exportations, nous exportons pour une valeur représentant \$25.00 pour chaque homme, femme et enfant...

Voilà des faits qui ont leur éloquence, n'est-ce pas ?

Les médecins ne s'accordaient pas

Les uns disaient que j'avais une irritation de vessie, un autre que j'avais une chute de matrice, un autre que j'avais des abcès...

Le conseil de comté a tenu, mercredi, une séance générale. Il y avait beaucoup de besogne.

Les cours de circuit et supérieure vont siéger la semaine prochaine.

C'est jeudi, le 21, qu'a lieu l'ouverture de l'exposition agricole de notre comté.

L'exhibition se tiendra dans notre village, sur le terrain de M. L. Brochu.

M. Nestor Michel, commis-marchand, de Biddeford, est de passage ici en promenade chez M. Joseph Michel de cette paroisse.

MM. Michel Talbot, Vital Talbot et George Talbot de St-Norbert se sont rendus hier à St-Pierre, Co de Montmagny, pour assister aux funérailles de feu M. A. Edmond Talbot en son vivant employé-civil de Québec.

ON DEMANDE un apprenti sellier. Une jeune homme ayant un peu d'expérience sera préféré.

L'Exposition Agricole du comté d'Arthabaska aura lieu jeudi, le 21 septembre prochain.

ON DEMANDE un bon menuisier. S'adresser à ULRIC NORMAND, St-Norbert.

La question Julve

Paris, 6 septembre.—Un article publié dans la "Libre Parole" par l'écrivain connu sous le pseudonyme de "Gyp" (Mme de Martel), recommande que tous les juifs et leurs partisans soient chassés de l'armée et de la société.

Le Régulateur en Pilules Argentées est préférable pour la commodité au Régulateur en bouteille.

Paris, 6 septembre.—Un article publié dans la "Libre Parole" par l'écrivain connu sous le pseudonyme de "Gyp" (Mme de Martel), recommande que tous les juifs et leurs partisans soient chassés de l'armée et de la société.

Le Régulateur en Pilules Argentées est préférable pour la commodité au Régulateur en bouteille.

Paris, 6 septembre.—Un article publié dans la "Libre Parole" par l'écrivain connu sous le pseudonyme de "Gyp" (Mme de Martel), recommande que tous les juifs et leurs partisans soient chassés de l'armée et de la société.

Le Régulateur en Pilules Argentées est préférable pour la commodité au Régulateur en bouteille.

NOTES LOCALES

Sir Wilfrid et Lady Laurier ont laissé notre village ce matin en route pour Ottawa.

M. R. Boudreault, secrétaire de sir Wilfrid Laurier, est aussi parti ce matin.

Madame L. Lavergne est revenue d'une promenade à St-François de Beauce.

Mde Pelletier, de Halifax, était ici hier.

M. Calixte Leblanc, maître de poste de ce village est en promenade à Québec chez Mme Manseau sa fille.

Mademoiselle Ryan, de New York, est descendue à Québec, hier, après avoir passé une journée ici.

MM. F. T. Savoie, de Plessisville et C. Noël, avocat d'Inverness, étaient de passage lundi.

M. Ernest Decelles, opticien, de Montréal, sera à la pharmacie du Dr Pelletier à Victoriaville, du 15 au 20 septembre courant, pour l'examen de la vue.

M. Auguste Noël, avocat, nous a quittés hier pour Dawson City. M. Noël va pratiquer sa profession d'avocat au Yukon.

M. P. H. Côté est allé à Montréal cette semaine pour affaires professionnelles.

Le juge Plamondon est allé passer quelques jours à Rimouski chez son ami le sénateur Fiset.

Nous apprenons le prochain mariage du Dr Jos. A. Juras Dentiste des Trois Rivières qui aura lieu le 26 de ce mois avec Mlle Annette Blondin, fille de M. J. A. Blondin, registraire de Bécan-cour.

Le juge Plamondon est allé passer quelques jours à Rimouski chez son ami le sénateur Fiset.

Nous apprenons, par M. le Dr Blondin, que M. Georges Rouleau victime de cet horrible accident que nous avons raconté la semaine dernière et qui a nécessité l'amputation d'un pied, va beaucoup mieux grâce aux bons soins des docteurs Gravel et Lemieux.

M. Arthur Leblanc, fils de M. Calixte Leblanc, est entré au Grand Séminaire Nicolet.

Le Révd M. Morin, chapelain de l'Hôtel-Dieu, est nommé au vicariat de St-François du Lac.

M. Labbé part demain. Il laisse parmi nous un bon souvenir.

La Banque Nationale n'ouvrira pas de bureaux ici. Elle avait loué, il est vrai, et même fait faire les comptoirs, mais un contre-ordre a été donné et les comptoirs ont été démolis.

M. Cleophas Dionne, de L'Avenir, était de passage ici hier.

M. Chs Bernier, protonotaire, a marié, mardi, Mlle A. Gauthier, de Warwick. Les époux sont en voyage de noces.

M. Lachance, agent d'assurance, a passé quelques jours ici.

M. A. T. Paré, avocat, de Drummondville, est venu ici hier pour affaires professionnelles.

Le conseil de comté a tenu, mercredi, une séance générale. Il y avait beaucoup de besogne.

Les cours de circuit et supérieure vont siéger la semaine prochaine.

C'est jeudi, le 21, qu'a lieu l'ouverture de l'exposition agricole de notre comté.

L'exhibition se tiendra dans notre village, sur le terrain de M. L. Brochu.

M. Nestor Michel, commis-marchand, de Biddeford, est de passage ici en promenade chez M. Joseph Michel de cette paroisse.

MM. Michel Talbot, Vital Talbot et George Talbot de St-Norbert se sont rendus hier à St-Pierre, Co de Montmagny, pour assister aux funérailles de feu M. A. Edmond Talbot en son vivant employé-civil de Québec.

ON DEMANDE un apprenti sellier. Une jeune homme ayant un peu d'expérience sera préféré.

L'Exposition Agricole du comté d'Arthabaska aura lieu jeudi, le 21 septembre prochain.

ON DEMANDE un bon menuisier. S'adresser à ULRIC NORMAND, St-Norbert.

La question Julve

Paris, 6 septembre.—Un article publié dans la "Libre Parole" par l'écrivain connu sous le pseudonyme de "Gyp" (Mme de Martel), recommande que tous les juifs et leurs partisans soient chassés de l'armée et de la société.

Le Régulateur en Pilules Argentées est préférable pour la commodité au Régulateur en bouteille.

CONSEIL DE COMTÉ

A une assemblée régulière du conseil de la municipalité du comté d'Arthabaska tenue au lieu ordinaire des séances au village d'Arthabaskaville, mercredi, le treize septembre courant, étaient présents : Félix Baril, maire du village de Warwick...

Après le puissant plaidoyer de Demange, en faveur de Dreyfus samedi, le Conseil de guerre s'est retiré pour délibérer. A 4 h 45 P. M., une cloche annonça que les délibérations des juges étaient terminées et que le verdict allait être rendu.

Le Colonel Jouast, d'une voix sans émotion, lut alors le décret : "Au nom du Peuple Français."

Voici l'arrêt condamnant Dreyfus : Ce jourd'hui, 9 septembre 1899, le conseil de guerre du dixième corps d'armée, délibérant à huis clos, le président a posé la question suivante : DREYFUS (Alfred), capitaine breveté du 1^{er} régiment d'artillerie, stagiaire de l'Etat-Major de l'armée, EST-IL COUPABLE d'avoir, en 1894, livré à une puissance étrangère ou à ses agents, des documents intéressant la défense nationale pour les engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens, en LIVRANT LES DOCUMENTS MENTIONNES DANS LE BORDEREAU, d'après la décision de la Cour de Cassation, rendue le 3 juin 1899 ?

Les voix recueillies en commençant par le grade inférieur, le président ayant émis son opinion le dernier, le Conseil déclare :

"OUI, sur une division de CINQ contre DEUX, L'ACCUSE EST COUPABLE."

Sur quoi et attendu les conclusions prises par le commissaire du gouvernement, dans ses réquisitions, le président a lu le texte de la loi et a de nouveau recueilli les voix dans la forme indiquée ci-dessus par l'application de la peine.

La majorité s'est accordée pour trouver DES CIRCONSTANCES ATTENUANTES.

En conséquence, le Conseil sur une division de cinq contre deux condamne le nommé DREYFUS (Alfred) A LA PEINE DE DIX ANS D'EMPRISONNEMENT.

Le jugement cite ensuite les articles du code et de la constitution, d'après lesquels la condamnation a été prononcée et l'article de la loi enjoignant au commissaire du gouvernement de faire immédiatement lire ce jugement au condamné, devant la garde en armes du conseil de guerre et de lui donner avis que la loi lui accorde un délai de 24 heures pour interjeter appel du jugement.

Le silence a été gardé tout le temps que le colonel Jouast a parlé. En terminant, il a dit que les membres du conseil resteraient assis tant que la salle ne serait pas évacuée.

Le jugement a été lu à Dreyfus dans une chambre contiguë, par le greffier du conseil, M. Coupou, Dreyfus écoutait impassible, sans trahir le moindre signe d'émotion.

On dit que Dreyfus sera envoyé à la citadelle de Corté, dans l'île de Corse.

Le bruit court parmi les Dreyfusards que, comme Dreyfus a été condamné à dix ans de détention, et comme il a déjà passé cinq ans au secret et que ces années comptent double de la détention ordinaire, il sera mis en liberté au bout d'une quinzaine de jours.

On dit généralement que les deux officiers, en faveur de Dreyfus, étaient le capitaine Beauvais et le lieutenant-colonel De Breon, qui, pendant la lecture du jugement, manifestèrent visiblement leur désapprobation.

L'article 76 du code pénal dont le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, a demandé, dans son réquisitoire devant le conseil de guerre de Rennes, l'application au capitaine Drefus, est ainsi conçu :

Art. 76.—Quiconque aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents, pour engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens, sera puni de mort.—Cette disposition aura lieu dans le cas même où les dites machinations ou intelligences n'auraient pas été suivies d'hostilités.

Incendie à St-Lin

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

LA FIN DE L'AFFAIRE

DREYFUS COUPABLE

Condamné à 10 ans d'emprisonnement

Après le puissant plaidoyer de Demange, en faveur de Dreyfus samedi, le Conseil de guerre s'est retiré pour délibérer.

Le Colonel Jouast, d'une voix sans émotion, lut alors le décret : "Au nom du Peuple Français."

Voici l'arrêt condamnant Dreyfus : Ce jourd'hui, 9 septembre 1899, le conseil de guerre du dixième corps d'armée, délibérant à huis clos, le président a posé la question suivante : DREYFUS (Alfred), capitaine breveté du 1^{er} régiment d'artillerie, stagiaire de l'Etat-Major de l'armée, EST-IL COUPABLE d'avoir, en 1894, livré à une puissance étrangère ou à ses agents, des documents intéressant la défense nationale pour les engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens, en LIVRANT LES DOCUMENTS MENTIONNES DANS LE BORDEREAU, d'après la décision de la Cour de Cassation, rendue le 3 juin 1899 ?

Les voix recueillies en commençant par le grade inférieur, le président ayant émis son opinion le dernier, le Conseil déclare :

"OUI, sur une division de CINQ contre DEUX, L'ACCUSE EST COUPABLE."

Sur quoi et attendu les conclusions prises par le commissaire du gouvernement, dans ses réquisitions, le président a lu le texte de la loi et a de nouveau recueilli les voix dans la forme indiquée ci-dessus par l'application de la peine.

La majorité s'est accordée pour trouver DES CIRCONSTANCES ATTENUANTES.

En conséquence, le Conseil sur une division de cinq contre deux condamne le nommé DREYFUS (Alfred) A LA PEINE DE DIX ANS D'EMPRISONNEMENT.

Le jugement cite ensuite les articles du code et de la constitution, d'après lesquels la condamnation a été prononcée et l'article de la loi enjoignant au commissaire du gouvernement de faire immédiatement lire ce jugement au condamné, devant la garde en armes du conseil de guerre et de lui donner avis que la loi lui accorde un délai de 24 heures pour interjeter appel du jugement.

Le silence a été gardé tout le temps que le colonel Jouast a parlé. En terminant, il a dit que les membres du conseil resteraient assis tant que la salle ne serait pas évacuée.

Le jugement a été lu à Dreyfus dans une chambre contiguë, par le greffier du conseil, M. Coupou, Dreyfus écoutait impassible, sans trahir le moindre signe d'émotion.

On dit que Dreyfus sera envoyé à la citadelle de Corté, dans l'île de Corse.

Le bruit court parmi les Dreyfusards que, comme Dreyfus a été condamné à dix ans de détention, et comme il a déjà passé cinq ans au secret et que ces années comptent double de la détention ordinaire, il sera mis en liberté au bout d'une quinzaine de jours.

On dit généralement que les deux officiers, en faveur de Dreyfus, étaient le capitaine Beauvais et le lieutenant-colonel De Breon, qui, pendant la lecture du jugement, manifestèrent visiblement leur désapprobation.

L'article 76 du code pénal dont le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, a demandé, dans son réquisitoire devant le conseil de guerre de Rennes, l'application au capitaine Drefus, est ainsi conçu :

Art. 76.—Quiconque aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents, pour engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens, sera puni de mort.—Cette disposition aura lieu dans le cas même où les dites machinations ou intelligences n'auraient pas été suivies d'hostilités.

Incendie à St-Lin

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

St-Lin, 14.—Les dépendances de M. R. C. Laurier, écurie, grange, l'arrière magasin, ont été réduits en cendres, la nuit dernière, et les marchandises du magasin ont été considérablement endommagées par l'eau et la fumée.

Chez OUELLET

Une caisse de Chapeaux feutre pour dame.

Une caisse de manteaux importés pour dame.

Le tout de la plus haute nouveauté.

Une visite s. v. p. CHEZ OUELLET

Sept 15 1899.

PROSPECTUS Congrégation de Notre-Dame Pensionnat d'Arthabaskaville

Cet établissement, remarquable par la salubrité et le pittoresque de son site offre de grands avantages pour la santé et l'éducation.

CONDITIONS Pensions (par mois) \$5.00 Leçons de Français (par mois) 2.00

Terres à Vendre Une belle terre de 3 arpents de largeur sur 26 arpents de profondeur située dans le 5^{me} rang d'Arthabaskaville, paroisse de St-Christophe, toute en culture et bien bâtie.

Soumissions pour un pont A une séance on date du 6 septembre 1899, le conseil a décidé de demander des soumissions pour la construction d'un pont neuf sur la rivière Nicolet, près du moulin à scie de MM. Achille Gagnon & Cie.

4EME Grande Exposition Canadienne DE LA Vallée du St-Laurent

TROIS-RIVIERES DU 18 AU 23 SEPT. 1899

OUVERTE aux Comtés St-Maurice, Maskinongé, Champlain et Nicolet, la paroisse et la ville de Trois-Rivières

\$6,000 EN PRIX Grandes courses au trot et au galop LES 19, 20, 21 ET 22 SEPT.

\$1,500 EN BOURSES Magnifique Exhibition d'animaux de race et des produits de l'agriculture et de l'industrie.

Intercolonial Railway Exhibition at St John, N. B. Excursion Return Tickets to St John, N. B. will be issued at Quebec, Lévis and all stations east of Lévis in the Province of Quebec, on September 9 and 14, at First Class one Way Fare, good for return up to and including September 23, 1899.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu DES COMTÉS DE Rimouski, Témiscouata & Kamouraska.

AVIS PUBLIC AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un règlement passé par les directeurs de cette Compagnie, le 15 août dernier (1899), il a été imposé une taxe ou répartition de 10 % sur les billets de dépôt actuellement en force, et donnés depuis le 1^{er} septembre 1894, jusqu'au 1^{er} de mars 1895 exclusivement, et de 20 % sur tous les autres.

A VENDRE Une terre de 21 arpents de largeur située dans la paroisse de St-Norbert, sur le lot no 23 du premier rang d'Halifax, dont la moitié est en culture, sur l'autre moitié il y a une sucrerie et divers autres de bois. Bien bâtie. Avez moulin à scie et moulin à farine contenant deux moulages. Prix \$1600.00. Conditions avantageuses. S'adresser au propriétaire, LEON PELLETIER, St-Amand.

A VENDRE ou à Louer Une boulangerie Pour un boulanger qui voudrait s'établir dans un bon poste il s'offre une chance exceptionnelle à Victoriaville. Une bonne bâtisse et un four de grande dimension. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à M. Paul Tourigny, marchand, à Victoriaville.

TERRE ET MOULIN Une terre de 21 arpents de largeur située dans la paroisse de St-Norbert, sur le lot no 23 du premier rang d'Halifax, dont la moitié est en culture, sur l'autre moitié il y a une sucrerie et divers autres de bois. Bien bâtie. Avez moulin à scie et moulin à farine contenant deux moulages. Prix \$1600.00. Conditions avantageuses. S'adresser au propriétaire, LEON PELLETIER, St-Amand.

A propos de la réforme du tarif

Il sera bien difficile de faire admettre aux gens politiques les dernières réformes du tarif, qui sous l'influence de ces réformes ne sont pas la taxe mais le revenu qui a virtuellement augmenté.

On fait des comparaisons de pourcentage. On dit : en 1896, la dernière année du régime conservateur, le pourcentage des droits était de 18.28, et en 1898, de 16.57. Et l'on trouve que ce n'est pas grand chose que cette différence de 1.71 pour cent.

Mais 1.71 pour cent, cela représente \$1,710,000 sur chaque \$100,000,000 d'importations, et c'est \$2,500,000 sur le chiffre total des importations actuelles.

C'est toujours une somme de dix millions et demi que l'on paierait si le tarif était resté ce qu'il était.

Mais le revenu augmente et l'on prétend que c'est au détriment des contribuables. A cela la réponse est facile : elle a été donnée bien des fois.

Il est vrai que le revenu douanier a été de cinq millions de piastres plus considérable en 1899 qu'en 1896. Mais le total de l'importation de marchandises imposées et de marchandises libres a aussi augmenté de 42 millions durant la même période.

Le Globe de Toronto a fait, par exemple, une belle étude sur la situation de la ferronnerie sous l'empire du nouveau tarif, et nous prouve que le consommateur n'a pu lieu de se plaindre de la réforme du tarif sous ce rapport.

On a aboli les droits spécifiques. On a augmenté la liste des marchandises libres. On a réduit les droits sur le fer et l'acier. On a fait des arrangements spéciaux pour les importations de la Grande Bretagne dont les produits sont admis pour les trois quarts des droits ordinaires.

L'ancien droit sur le fer ou l'acier taillé était de \$4 par tonneau. Il est maintenant de \$1, et pour l'Angleterre de \$0.75.

Sur le fer en gueuses, la réduction a été de \$4 à \$2.50, pour l'Angleterre le droit n'étant que de \$1.87.

Sur le fer rond, les crochets d'acier, etc., l'ancien droit était de 35 pour cent, soit d'environ \$10 par tonneau. Il a été réduit à \$7, et \$5.25 pour l'Angleterre.

Sont-ce là des changements appréciables, oui ou non ? Réduction encore de 35 à 25 pour cent sur les haches, les faulx, les rateaux, les bêches, les houes et tous les instruments aratoires non spécifiés.

Réduction sur les clous, les vis, etc.

Réduction sur les cotons, réduction sur les laines, etc.

Mais l'année 1898 a été, de plus, remarquable par la grande augmentation dans les marchandises libres, augmentation qui a été de \$40,433,000 à \$56,178,000.

En 1895, la valeur des marchandises libres importées n'était que de \$26,658,000, ou de \$20,000,000 de moins que l'an dernier.

Durant l'année qui vient de se terminer, le total des importations a été de \$152,000,000, contre \$140,000,000 l'année précédente. Et comme il n'y a pas eu de nouvelles diminutions du tarif pendant ce temps-là, si ce n'est l'augmentation de la préférence britannique, de 12 1/2 à 25 pour cent, est-il surprenant que le revenu des douanes ait aussi augmenté ?

Voilà, en peu de mots, l'effet de la réforme du tarif, avec un exemple qui fait bien voir que le peuple n'est pas plus taxé parce que le revenu est augmenté. Ceux qui ont à acheter les articles en fer que nous venons de mentionner ne peuvent pas dire qu'ils les paient aujourd'hui plus cher qu'ils les paieraient si l'on n'avait pas touché au tarif.

C'est tout-à-fait évident. Ils ont acheté plus peut-être et se trouvent ainsi à avoir versé davantage au trésor, mais c'est parce qu'ils étaient plus en moyens d'acheter, et ce n'est pas ce que l'on entend quand on veut bien parler du peuple obéré par la taxe.

L'augmentation du revenu et la diminution des droits ne sont pas choses incompatibles : elles ont la conséquence l'une de l'autre.

(La Semaine Commerciale.)

Les outils et les machines réclament le repos du dimanche

(De la Semaine Religieuse du Cambrai.)

Ces constatations irrécusables ont depuis longtemps révélé que les animaux, non moins que les hommes, ne peuvent se passer du repos hebdomadaire, voire de tous les sept jours.

Nos révolutionnaires du siècle passé, qui avaient décrété la semaine de dix jours, par esprit de contradiction au divin Auteur de nature, ont échoué devant cette force supérieure.

Il résulte d'observations scientifiques, faites et approfondies en

ces dernier temps, que le régime miné au lui-même, les métaux en particulier, et les outils qui sont confectionnés de substances métalliques, subissent des exigences pareilles !

Un nom, nouveau comme la découverte, et singulier comme l'étymologie grecque d'où il dérive, — l'hylozoïsme (1) — est donné à ce système scientifique qui attribue aux êtres inorganiques une sorte de vie rudimentaire.

Depuis longtemps on avait reconnu, sans trop s'y arrêter ni l'approfondir, l'existence de certaines modifications produites dans la texture et la ténacité des métaux, conséquemment à un usage prolongé, et révéla à une sorte "de fatigue des métaux."

Le célèbre physicien anglais, Lord Kelvin, a récemment établi ce fait que des conducteurs électriques soumis à des vibrations continues, se comportaient autrement au point de vue de leur conductibilité, au lendemain d'une période de repos, le lundi par exemple, — au lendemain du dimanche, qu'au cours et sur la fin de la semaine.

Les coiffeurs expérimentent journellement que le rasoir ravive son tranchant par le seul fait d'un repos quel que peu prolongé.

Des essais faits au Franklin Institute de Philadelphie prouvent que des vibrations fréquentes affaiblissent la résistance des métaux mais que ceux-ci ne tardent pas à la recouvrer après une suspension d'une certaine durée dans ce mouvement vibratoire.

C'est à un phénomène de cette nature que l'on doit attribuer la rupture de certains points métalliques, dont la résistance suffisante avait été d'abord épuisée et qui, à la longue, avaient été comme surmenés et altérés par une répétition sans trêve.

On conçoit en effet qu'à la longue, sous l'influence continue et violente du travail mécanique, les éléments moléculaires de la substance métallique soient arrachés à leur situation normale d'équilibre intermoléculaire et que, maintenus ainsi dans un état violent, ils subissent des modifications profondes dans leur ténacité et leur résistance habituelle.

Le repos, ménagé par intervalles, a pour effet de modérer cette désorientation moléculaire, et de ramener périodiquement la substance à son état normal, en lui restituant ses qualités régulières.

Les considérations de l'ordre physique viennent ainsi corroborer les considérations d'ordre moral pour établir l'opportunité du repos hebdomadaire dans toutes les usines, aussi bien pour les machines et les outils que pour les ouvriers.

Les lancements de navires de guerre sont très fréquents depuis quelque temps et ils le seront plus encore dans l'avenir, parce que tous les pays augmentent leurs flottes militaires. C'est un signe des temps. Ces lancements attirent toujours les foules ; déchargés de ses attaches, le navire s'ébranle lentement, majestueusement, prend possession de son élément et s'élève brusquement, asservi à la volonté de l'homme. C'est là un spectacle unique, grandiose, bien fait pour impressionner.

L'opération est toujours précédée d'une cérémonie religieuse. En France, un prêtre fait le tour du bâtiment et le bénit. En Angleterre, un chapelain récite des prières, et, au moment où le navire va s'ébranler, sa marraine brise une bouteille de champagne sur l'étrave. En Russie, une messe est célébrée, en grand appareil, à bord du navire avant sa mise à l'eau. En Chine, on appelle la protection divine sur le bâtiment en sacrifiant deux porcs et deux moutons en l'honneur de la déesse Matsou, la patronne des marins ; mais cette partie de la cérémonie a lieu entre Célestes. Les Européens n'y sont pas conviés ; on ne les invite qu'au lancement proprement dit.

Il y a quelques mois, une opération de ce genre a eu lieu à l'ontchéou, arsenal dirigé par un ingénieur français. Toute la colonie européenne y assistait, et la Chine y était fortement représentée. Le vice-roi, le maréchal tartare, une centaine de mandarins en grand uniforme et une multitude de Chinois, habillés les uns de loques, les autres de riches vêtements de soie aux voyantes couleurs ou de fourrures, quelques centaines de soldats et des marins avec force bandières, le canon tonnant des forts et des navires de guerre ancrés dans le fleuve, tout cet ensemble offrait un spectacle pittoresque, original et impressionnant.

Tel est le récit que fait de ce lancement un témoin oculaire. Il avait vu la grande cérémonie, celle qui rappe l'imagination de tous ; mais il regrette encore de n'avoir pu inscrire sur ses tablettes le baptême du navire avec le sacrifice selon le rite de Bouddha.

Lisez CHARLES GUÉRIN, par Pierre J. O. Chauveau. Illustré par J. B. Lagaré, dans la Revue Canadienne.

FAIBLE ET NERVEUSE

L'état d'une jeune demoiselle de Westland

Sujette à de fréquents maux de tête était pâle et émaciée et sa faiblesse était telle qu'elle pouvait à peine marcher

De la " Tribune ", Westland, Ont. :

Melle Hattie Archer, de Westland, une estimable jeune demoiselle qui avait des connaissances très étendues parmi un grand nombre de citoyens de la ville, a ce qui suit à dire au sujet des vertus des Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles. — Dans l'automne de 1897 je tombai très malade. J'étais nerveuse, faible et débile. A cette époque la moindre surexcitation me fatiguait beaucoup. Mon appétit était pauvre et j'étais en proie à de fréquents maux de tête. J'empirai graduellement jusqu'à ce que ma faiblesse fût si grande que je pouvais à peine marcher dans la maison. J'étais très pâle et émaciée et finalement je devins d'une incapacité complète. Divers remèdes furent essayés, mais ne donnèrent aucun résultat. Plus tard je fus soignée par deux médecins, les meilleurs de la ville. L'un disait que mon sang était pauvre et aqueux. Je suivis ses avis pendant quelque temps mais sans constater d'amélioration. Alors le second médecin fut appelé et il déclara qu'il ne pouvait me soigner, mais après avoir essayé fidèlement ses remèdes sans en retirer de bénéfices, je l'abandonnai et me résignai à ne jamais revenir à la santé. Ma grand-mère vint beaucoup dans le temps tout ce qui concernait les Pilules Roses du Dr Williams et me persuada de les essayer. C'était vers le mois de janvier 1899. Dès les premiers sésais les effets furent réellement merveilleux, surpassant tout ce à quoi s'étaient mes amis. Après en avoir pris cinq boîtes, je pouvais supporter plus de fatigue que je n'avais pu le faire pendant les deux années précédentes. Je gagnais de la chair admirablement ; je pouvais prendre ma nourriture avec satisfaction et je me sentais de nouveau joyeuse, en santé et forte. Je dirai toujours que le changement est dû aux Pilules Roses du Dr Williams. J'espère que mon témoignage sera profitable aux autres filles affligées comme moi.

L'expérience des années a démontré qu'il n'y a absolument aucune maladie à l'état vicié du sang ou à l'équipement des nerfs que les Pilules Roses du Dr Williams ne puissent guérir promptement et ceux qui souffrent de maux semblables, s'étonneraient bien des misères et épargneraient de l'argent en courant promptement à ce traitement. Ayez chaque fois, les véritables Pilules Roses et ne vous laissez pas convaincre d'accepter des imitations ou quelque autre remède d'un marchand qui pour l'amour d'un profit plus grand pour lui-même, vous dira que " c'est aussi bon ". Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent quand les autres remèdes échouent.

Agents à Londres—Bank of Scotland. Intérêt alloué sur dépôts aux taux courants. Traités achetés et vendus et toutes transactions d'affaires de banque généralement.

Un problème

Savoir en quelle saison le **Banque de Québec** est le plus ou moins nécessaire.

BANQUE DE QUÉBEC

Fondée en 1818 INCORPORÉE EN 1822

Capital payé..... \$2,500,000 Réserve..... 700,000

BUREAU CHIEF, QUÉBEC. DIRECTEURS John Breakley Eer., - - - - - Président J. T. Ross Eer., - - - - - Vice-Président Gaspard Lemoine Eer., W. A. Marsh, Eer., Veasy Boswell, Eer., F. Billingsley, Eer., C. Whitehead, Thomas McDougall, Gérant Général John Walker, Inspecteur

BRANCHES Québec Haute Ville Québec. Montréal Trois-Rivières. Ottawa St-Georges-de-Beauce. Toronto St-Roch Québec. Pembroke Rue Ste-Catherine, Montréal. Thorold Victoriaville, P. Q.

Agents à New-York—Bank of British North America. Agents à Londres—Bank of Scotland. Intérêt alloué sur dépôts aux taux courants. Traités achetés et vendus et toutes transactions d'affaires de banque généralement.

Terres à Vendre

A deux mille et demi du village de Ste-Julie, voisine de la fromagerie, et de la fabrique de M. Trépoite-Mercier, près de l'école du nouveau rang de Ste-Julie, deux terres, dont une de 31 arpents de largeur, et l'autre de 41 arpents. Toutes deux bien défrichées et bien bâties, avec verger sur les deux terres ; bien clôtures et en bon état.

Conditions faciles. S'adresser à GRÉGOIRE LAFONTAINE, Plessisville.

Albion Hotel

TENU PAR ED. PERREAULT PROPRIÉTAIRE Arthabaskaville, P. Q.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs. Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liqueurs de choix, cigares, etc.

Pensionnaires à la semaine ou au mois. M. Perreault espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction. Une visite sollicitée.

EDMOND PERREAULT. Arthabaskaville, 2 juin 1899.—1 an. Téléphone Main 3024 Boîte Postale No 574

Aux Capitalistes

Les personnes ayant des fonds dont elles désirent obtenir un bon intérêt, devraient placer ceux-ci dans

The Investors Guarantee Company, Banquiers et Courtiers. 11 RUE ST-SACREMENT. Montréal.

Par leur système de placement ils peuvent garantir aux capitalistes un profit mensuel d'AU MOINS TROIS POUR CENT sur les fonds qui leur sont confiés.

Cette compagnie offre la plus parfaite garantie pour le principal et intérêt, et tout capitaliste peut retirer ses fonds et ses profits en DONNANT 30 JOURS D'AVIS

On reçoit les sommes de \$25 et au-dessus. 12 mai 1899.—6 ms.

A Vendre

Une très belle ferme à Stanfold.

La belle terre connue dans les Bois-François sous le nom de "La terre des Paradis" appartenant à Elzéar Blanchet. Cette terre a près de sept arpents de large, est toute en belle culture. Il y a une jolie sucrerie. Les bûches sur la terre consistent en une belle maison en briques et allongée, le tout bien fini à l'intérieur, granges, étables, écurie, hangar, glacière, porcherie, bergerie, la qualité de la terre est supérieure.

Cette terre est située à un mille et demi du village de Princeville, de l'église et du bureau de poste de Stanfold et de la gare du Grand Tronc, et aussi à peu près à la même distance des moulins à farine et à scie.

Prix modéré. Conditions avantageuses. S'adresser à MM. LAVERGNE & FAUCHER, Notaires, Arthabaskaville.

Toutes ces tristes vérités ne sont

pas nouvelles assurément ; mais elles ne sont pas encore suffisamment répandues, surtout dans les classes populaires. On y croit encore très généralement que l'alcool soutient, réchauffe, donne du cœur à la besogne. Il faudrait bien des efforts et bien du temps pour venir à bout de ce malheureux préjugé.

Un joli fait, à ce propos : Un vieux lord écossais eut une attaque de goutte au milieu de la chasse. Comme cela le contrariait, il fit venir le médecin, qui fit de son mieux sans obtenir de succès.

Les semaines passèrent et le malade devenait très anxieux, jusqu'à se mettre en colère.

"Pourquoi, dit-il, un jour dans un accès de crise, au lieu de tourner mon pied, n'attaquez-vous pas le mal à sa source ?"

Le docteur se leva alors, et avec son bâton il se mit à briser les flacons de vin qui se trouvaient sur l'étagère.

Le vieillard se levant plein de fureur :—Que faites-vous là ? s'écria-t-il.

—Je détruis la source du mal, répondit avec calme le docteur.

Chemin de Fer BOSTON & MAINE

3 trains par jour pour la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le Boston & Maine.

La ligne la plus courte, la plus rapide entre Lévis et Richmond pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Les plus bas prix sur tous les points.

Laissez Lévis..... 7.30 a.m. 1.00 p.m. 8.15 p.m. Arthabaskaville..... 9.31 " 3.05 " 10.23 " Sherbrooke..... 11.35 " 5.00 " 11.55 a.m. Arrive Concord, N.H..... 6.30 p.m. 5.45 a.m. 2.20 p.m. Arrive Manchester, N.H..... 6.57 p.m. 6.17 a.m. 2.50 " " Nashua..... 7.27 " 6.49 " 3.19 " Lowell, Mass..... 7.48 " 7.17 " 3.44 " Lawrence, Mass. 10.54 " 8.24 " 6.54 " Salem, Mass..... 8.40 " 8.10 " 4.30 " Boston, Mass..... 8.30 " 8.10 " 4.30 " Holyoke, Mass..... 7.15 " 3.15 " Springfield, Mass..... 7.39 " 3.39 " New-York..... 11.26 " 7.10 " Worcester, Mass..... 8.05 " 9.22 " 5.54 " Woonsocket, R.I..... 11.49 " 6.56 " Pawtucket, R.I..... 12.19 p.m. 7.17 " Providence, R.I..... 12.47 " 7.45 "

Demandez vos billets de passage via Sherbrooke et le Boston & Maine

Pour autres informations s'adresser à ARMAND LALOYDE Agent canadien des Passagers et du fret 124 rue St-Jacques Montréal. Téléphone Main 1561

HOTEL NICOLET

E. N. D. HOUE PROPRIÉTAIRE. RUE NOTRE-DAME, NICOLET, P. Q.

M. Houe informe le public qu'il a fait l'acquisition de l'ancien "hôtel du Canada" et qu'il a fait de grandes réparations afin de pouvoir donner satisfaction au public voyageur. Situé dans le centre des affaires. Salles d'Échantillons pour les Commissions Voyageurs et Voitures à la disposition et l'hotels. Chambres et Pension de 1ère Classe — 40 c.

AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste Julie.

H. M. PRICE & Co. Québec, 6 sept. 1894.

LEÇONS PARTICULIÈRES Français, Anglais, Allemand, Mathématique

Bonne occasion pour les élèves arriérés dans leurs études, et les adultes qui désirent compléter leur instruction littéraire ou commerciale. Préparation aux examens. Rédaction et traduction de lettres, annonces, réclames, circulaires, catalogues, requêtes, contrats, articles de journaux, rapports, etc. Vingt années d'expérience. Diplômes et recommandations de premier ordre.

B. LIPPENS, Insp. d'écoles, Montréal. 1217 rue de Montigny, (Près de la rue St-Denis).

A VENDRE

Un Stock complet d'outils de ferblanterie, à bonnes conditions. S'adresser à JOSEPH THIBAUT, Stanfold. 30 mars 99—1 m.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handily illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.

Argent à prêter au bureau de MM. Lavergne & Faucher, Notaires, à Arthabaskaville

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

DÉPART DES TRAINS DE LA GARE D'ARTHABASKA A VICTORIAVILLE.

TRAIN ALLANT À L'EST

Express..... 5.30 hrs A. M. Accommodation... 9.50 hrs A. M. Express..... 11.44 hrs A. M. "..... 8.20 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express..... 9.30 hrs A. M. Accommodation... 2.00 hrs P. M. Express..... 3.03 hrs P. M. "..... 10.33 hrs P. M.

Pour billets et informations s'adresser aux agents à Arthabaska Station, à Mde H. Gaudet, Victoriaville, et Lavergne & Faucher notaires, à Arthabaskaville. 8 juin 99.

Chemin de Fer BOSTON & MAINE

3 trains par jour pour la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le Boston & Maine.

La ligne la plus courte, la plus rapide entre Lévis et Richmond pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Les plus bas prix sur tous les points.

Laissez Lévis..... 7.30 a.m. 1.00 p.m. 8.15 p.m. Arthabaskaville..... 9.31 " 3.05 " 10.23 " Sherbrooke..... 11.35 " 5.00 " 11.55 a.m. Arrive Concord, N.H..... 6.30 p.m. 5.45 a.m. 2.20 p.m. Arrive Manchester, N.H..... 6.57 p.m. 6.17 a.m. 2.50 " " Nashua..... 7.27 " 6.49 " 3.19 " Lowell, Mass..... 7.48 " 7.17 " 3.44 " Lawrence, Mass. 10.54 " 8.24 " 6.54 " Salem, Mass..... 8.40 " 8.10 " 4.30 " Boston, Mass..... 8.30 " 8.10 " 4.30 " Holyoke, Mass..... 7.15 " 3.15 " Springfield, Mass..... 7.39 " 3.39 " New-York..... 11.26 " 7.10 " Worcester, Mass..... 8.05 " 9.22 " 5.54 " Woonsocket, R.I..... 11.49 " 6.56 " Pawtucket, R.I..... 12.19 p.m. 7.17 " Providence, R.I..... 12.47 " 7.45 "

Demandez vos billets de passage via Sherbrooke et le Boston & Maine

Pour autres informations s'adresser à ARMAND LALOYDE Agent canadien des Passagers et du fret 124 rue St-Jacques Montréal. Téléphone Main 1561

HOTEL NICOLET

E. N. D. HOUE PROPRIÉTAIRE. RUE NOTRE-DAME, NICOLET, P. Q.

M. Houe informe le public qu'il a fait l'acquisition de l'ancien "hôtel du Canada" et qu'il a fait de grandes réparations afin de pouvoir donner satisfaction au public voyageur. Situé dans le centre des affaires. Salles d'Échantillons pour les Commissions Voyageurs et Voitures à la disposition et l'hotels. Chambres et Pension de 1ère Classe — 40 c.

AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste Julie.

H. M. PRICE & Co. Québec, 6 sept. 1894.

LEÇONS PARTICULIÈRES Français, Anglais, Allemand, Mathématique

Bonne occasion pour les élèves arriérés dans leurs études, et les adultes qui désirent compléter leur instruction littéraire ou commerciale. Préparation aux examens. Rédaction et traduction de lettres, annonces, réclames, circulaires, catalogues, requêtes, contrats, articles de journaux, rapports, etc. Vingt années d'expérience. Diplômes et recommandations de premier ordre.

B. LIPPENS, Insp. d'écoles, Montréal. 1217 rue de Montigny, (Près de la rue St-Denis).

A VENDRE

Un Stock complet d'outils de ferblanterie, à bonnes conditions. S'adresser à JOSEPH THIBAUT, Stanfold. 30 mars 99—1 m.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handily illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.

Argent à prêter au bureau de MM. Lavergne & Faucher, Notaires, à Arthabaskaville

H. H. GUAY BIERE ET PORTER

DE — John Labatt De London, Ont.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une MEDAILLE D'OR à l'Exposition de la mi-hiver, San Francisco, Cal., 1894.

Surpassant tous les rapports, tous les concurrents du Canada et des États Unis et ont obtenu HUIT autres MEDAILLES EN OR, EN ARGENT ET EN BRONZE, aux Grandes Expositions Universelles.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont fait spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

H. H. GUAY. VICTORIAVILLE

Seul agent pour le district d'Arthabaska et les districts avoisinants. M. Guay tient un assortiment considérable de Liqueurs et d'Épiceries à des prix populaires.

EN GROS ET EN DETAIL

Victoriaville, 8 août 1895—

LA Fonderie de Plessisville

SOMERSET, P. Q. MANUFACTURIERS DE MACHINES A VAPEUR, BOUILLOIRES, TURBINES, APPAREILS DE SCIAGE MÉCANIQUE, MACHINES À RABOTER ET À EMBOUVETER ET TOUTES ESPÈCES DE MACHINERIES POUR MOULINS À SCIE ET À FARINE ; MACHINES, OUTILS ET FOURNITURES À L'USAGE DES FORGEONS, DES CARROSSIERS ET DES MENUISIERS. Trains, Ressorts, Soufflets, Roues, Cerceaux et Bols de Voitures. INSTRUMENTS ET USTENSILES DE BEURRERIES ET DE FROMAGERIES. POMPES, EVIERS, POÈLES, CHAUDRONS, ET ARTICLES DE QUINCAILLERIE EN GÉNÉRAL.

CONDITIONS LIBÉRALES. Catalogues et listes d'escompte envoyés sur demande.

F. HURTUBISE, Gerant.

A. BEAUCHFSNE FERBLANTIER-PLOMBIER ARTHABASKAVILLE

Invite le public à visiter son magasin où se trouve l'assortiment le plus complet de FERBLANTERIE, ARTICLES DE FANTAISIE, USTENSILES DE CUISINE, EN GRANIT ET CUIVRE. Pose des appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud. Se charge d'installer les poêles et tuyaux et de couvrir les bâtis en tôle noire et galvanisée, etc., etc. AUSSI.—Agrès de Fromageries, Présure, Coton, Scate-board, etc., etc. Vous y gagnerez à voir son assortiment avant d'acheter ailleurs

LE TOUT A BAS PRIX Une visite est sollicitée.

20 août 98—1a.

BUTEAU & PROULX FONDEURS ET MACHINISTES

Informent leurs pratiques et le public en général qu'ils ont acheté la FONDERIE DE VICTORIAVILLE, et qu'ils sont prêts à entreprendre tous ouvrages qu'on voudra bien leur confier dans leur ligne.